



HONORAIRES

Applicables au 01/01/2021
Révisibles annuellement

TRANSACTION	Montant	Vendeur	Bailleur	Locataire
1) VENTE :				
- Biens immobiliers (habitation ou locaux professionnels)	Jusqu'à 500'000€ : 6% (minimum 8000€)	x		
	De 500'000€ à 1'000'000€ : 5%	x		
	Au delà de 1'000'000€ : 4%	x		
- Garages, Parkings	10% (minimum 2500€)	x		
- Terrains et fonds de commerce (pourcentage appliqué sur le montant de la transaction)	10,00 %	x		
2) LOCATION				
- BAUX D'HABITATION soumis à la loi de juillet 1989				
- Entremise et négociation	vacation		x	
- Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail appartement	10€/m2 jusqu'à 50m2 puis 6€ par m2 supplémentaire		x	x
- Etat des lieux appartement	3€/m2 jusqu'à 40m2 puis 2€ par m2 supplémentaire		x	x
- Organisation des visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail maison	10€/m2 jusqu'à 70m2 puis 5€ par m2 supplémentaire		x	x
- Etat des lieux maison	3€/m2 jusqu'à 70m2 puis 1€ par m2 supplémentaire		x	x
- Etat des lieux appartement et maison meublé	3€/m2		x	x
- BAUX COMMERCIAUX / PROFESSIONNELS				
Commercialisation	10 % du loyer annuel			x
Rédaction du bail	5 % du loyer annuel			x
- BAUX GARAGE / PARKING	120,00 €		x	x
- Etat des lieux (hors loi de 1989)	250,00 €			x
- Avis de valeur vente / location appartement Offert si mandat confié à notre agence	240,00 €	x	x	
- Avis de valeur vente / location maison Offert si mandat confié à notre agence	360,00 €	x	x	

GESTION LOCATIVE	Montant	Demandeur	Bailleur	Locataire
- Gérance Locaux commerciaux (% des encaissements)	7,20 %		x	
- Gérance Appartements / Maisons / Locaux professionnels (% des encaissements)	9,60 %		x	
- Gestion administrative & comptable des immeubles	1000,00 €		x	
- Gérance Garages / Parking (% des encaissements)	14,40 %		x	
. Majoration pour paiement mensuel d'acomptes	1,00 %		x	
. Majoration pour gestion de contrats (hors assurance)	2,00%/mois		x	
- Garantie Loyers Impayés VERSALIS (% des encaissements)	2,50 %		x	
- Assurances PNO MULTIRIS BAILLEURS	sur devis		x	
- Renouvellement ou avenant de bail habitation	500,00 €	x		
- Renouvellement bail commercial ou Prof. (% du loyer annuel)	7,50 %			x
- Présentation dossier en commission de conciliation	vacation		x	
- Gestion des gros travaux de rénovation				
. Sans maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	4 % (minimum 300€)		x	
. avec maître d'œuvre (sur total TTC des travaux)	2 % (minimum 300€)		x	



HONORAIRES

Applicables au 01/01/2021
Révisables annuellement

SYNDIC	Montant *
- Mutations de lots : <ul style="list-style-type: none">. Etablissement de l'état daté. Opposition article 20 loi 1965. Délivrance certificat article 20	360,00 € 120,00 € 48,00 €
- Eléments pour DPE	60,00 €
- Délivrance du carnet d'entretien (format papier)	30,00 €
- Délivrance de copie des diagnostics techniques (format papier)	30,00 €
- Délivrance de copie certifiée conforme de procès verbal et annexes	30,00 €
- Renseignements comptables nécessaires au pré état daté	75,00 €
- Délivrance des 3 derniers PV d'Assemblée Générale (format papier)	30,00 €
- Attestation de travaux	15,00 €
- Délivrance du règlement de copropriété (format papier)	50,00 €
CONTENTIEUX	
- Mise en demeure	36,00 €
- Relance après mise en demeure	48,00 €
- Constitution du dossier transmis à l'auxiliaire de justice	150,00 €
- Injonction de payer	150,00 €
- Prise d'hypothèque	150,00 €
- Main levée d'hypothèque	150,00 €
- Suivi du dossier transmis à l'avocat (uniquement en cas de diligences exceptionnelles)	Vacation
- Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	60,00 €
- Dépôt requête en injonction de payer	150,00 €
DIVERS	Montant
VACATION	
- Jours ouvrables de 9h à 12 h et de 13h à 18h.	120,00€ TTC
- Majoration en dehors des heures ouvrables	12h - 13h et à partir de 18h = 25%
- Recherche, copie de documents (coût unitaire des copies)	0,20 € (minimum 24€)

* imputable aux seuls copropriétaires